



Croisement des circuits animaux et véhicules.

Les audits biosécurité en élevage

La biosécurité est la base de la maîtrise de la santé en élevage et c'est un prérequis à toute démarche de réduction des antibiotiques. La mise en œuvre des mesures de biosécurité est très variable selon les élevages et des axes de progrès persistent. La réalisation d'un audit biosécurité permet à l'éleveur de faire le point sur ses pratiques et de mettre en place des mesures de progrès.

La biosécurité et les bonnes pratiques de conduite d'élevage ont un impact positif sur le statut sanitaire. Pourtant, la biosécurité est peu citée spontanément par les éleveurs interrogés sur les solutions qui pourraient leur permettre de réduire certains traitements antibiotiques.

Une formation pratique à l'audit

Dans le cadre du plan Ecoantibio2017, des formations pratiques à la réalisation d'un audit biosécurité ont été réalisées. L'audit biosécurité comprend environ

200 questions réparties dans 15 thématiques : sas d'entrée, quarantaine, local d'embarquement, hygiène du personnel, nettoyage-désinfection, etc. Deux ou trois modalités de réponse permettent de visualiser rapidement la situation de l'élevage (tableau 1).

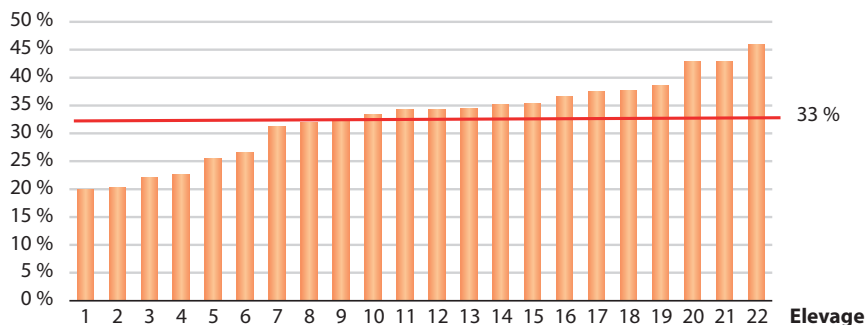
Tableau 1 : Sas d'entrée, extrait de la grille d'audit biosécurité

Sas d'entrée	Bon	Moyen	À revoir
Présence d'un sas d'entrée	Oui		Non
Signalétique pour les personnes extérieures	Oui		Non
Sonnette ou numéro de téléphone	Oui		Non
Sas d'entrée : passage obligatoire pour entrer dans l'élevage (personnel, visiteur)	Oui	Pas personnel	Non
Chaussures « extérieures » enlevées dès entrée dans le sas	Oui		Non
Sas d'entrée, marche en avant : parties externes et élevages bien distinctes	Oui		Non
Cahier émargement de toutes les entrées extérieures à l'élevage	Oui		Non
Présence d'une douche	Oui		Non
Douche systématique personnes extérieures à l'élevage	Oui		Non
Lavabo fonctionnel (eau chaude + savon + essuie-main)	Oui	Pas eau chaude	Non

Les 3 modalités de réponse et les couleurs associées permettent de visualiser rapidement la situation de l'élevage



Figure 1 : Part de réponse « à revoir » pour chacun des 22 élevages



Les marges de progrès sont encore importantes avec une grande disparité entre élevages.

Pour chaque formation, les stagiaires – vétérinaires et techniciens d'élevage accompagnés du formateur Ifip – ont réalisé l'audit biosécurité en situation pratique lors de la visite d'un élevage. Les différentes questions de la grille ont été complétées par l'observation et des questions aux éleveurs. Les principaux points forts, les voies d'amélioration et les éventuels points de blocage ont été mis en évidence dans un rapport d'audit détaillé réalisé par le formateur. Au total, 22 formations – dont 15 ont été prises en charge dans le cadre du plan Ecoantibio2017 – ont été réalisées, chacune dans un élevage différent. Près de 150 personnes ont ainsi assisté à ces formations, réparties sur 9 départements.

Il ressort de ces audits que les conseillers ont des difficultés à consacrer intégralement leurs visites d'élevage à la biosécurité mais abordent régulièrement avec l'éleveur différents points – santé, alimentation, bâtiment, etc. –, dans le cadre du conseil technique habituel. faute de pratiquer régulièrement ce type d'audit, ils privilégient le recueil de l'information par des questions adressées à l'éleveur plutôt que par l'observation des pratiques de l'élevage. De leur côté, les éleveurs sont demandeurs de ce type d'audit pour

conforter leurs bonnes pratiques, améliorer l'existant et être conseillés sur des évolutions de pratiques, de matériel ou de bâtiment.

Une marge de progrès encore importante

Alors que les taux de conformité vis-à-vis des recommandations essentielles réglementaires du GBPH sont très bons (Tech PORC 34), les marges de progrès sont importantes lorsque des mesures de biosécurité renforcées et détaillées sont prises en compte : au global le taux de réponse « à revoir » est de 33 %. Le niveau de mise en œuvre des mesures de biosécurité est également très variable selon les élevages : six élevages ont un taux de réponse « à revoir » inférieur à 30 % et trois un taux supérieur à 40 % (fig. 1).

Les principaux points de biosécurité externe et interne nécessitant des améliorations sont présentés dans le tableau 2.

De nombreuses recommandations de biosécurité ne sont toujours pas généralisées dans les élevages, malgré les actions de sensibilisation menées ces dernières années, en particulier dans le cadre du plan Ecoantibio2017. Il convient donc de

Les principaux points de biosécurité à améliorer

Externe :

- la gestion de l'équarrissage : bac d'équarrissage trop proche de l'élevage et pas de précautions prises par les éleveurs lors du retour dans l'élevage (tenue, matériel)
- le sas d'entrée, non présent, sans marche en avant ou sans séparation des zones extérieure et intérieure
- la gestion des circuits véhicules – personnes – animaux avec des entrecroisements entre ces circuits.
- le local d'embarquement des porcs, situé dans une zone de passage des animaux ou personnel et non nettoyé et désinfecté après chaque départ
- les conditions de quarantaine : quarantaine pas conduite en tout-plein tout vide et sans respect de la phase d'observation

Interne :

- l'hygiène des tenues et chaussures de travail et la fréquence de lavage des mains
- l'hygiène lors des interventions sur les animaux en particulier le nettoyage, la désinfection et le stockage du matériel de soin

La gestion de la qualité de l'eau doit également être optimisée ainsi que le nettoyage et la désinfection des locaux. Par contre, la gestion des nuisibles, en particulier les plans de dératisation, la conduite en bande et les densités d'animaux sont plutôt bien respectées.

continuer à former l'encadrement technique des éleveurs dans ce domaine et de favoriser la réalisation d'audits biosécurité.

Isabelle CORRÉGE

Ifip – Institut du porc
isabelle.correge@ifip.asso.fr

Tableau 2 : Répartition des thématiques de biosécurité selon leur pourcentage de réponses «à revoir»

	Plus de 50 %	De 20 % à 50 %	Moins de 20 %
Biosécurité externe	Équarrissage Sas d'entrée	Organisation élevage et gestion des circuits Entrée du matériel Alimentation Embarquement des porcs Effluents Quarantaine	Gestion des nuisibles
Biosécurité interne		Hygiène du personnel Nettoyage-désinfection des locaux Gestion de l'eau Hygiène en maternité	Hygiène en verraterie – gestante Logement et gestion des bandes

La gestion de l'équarrissage et le sas d'entrée sont les points qui nécessitent le plus de progrès.